



Union Patriotique

DU RHONE

BULLETIN OFFICIEL PARAISSANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

et envoyé gratuitement à tous les membres donateurs souscripteurs et associés

ADRESSER LA CORRESPONDANCE

au Siège social :

38, Rue du Sergent-Blandan, LYON

Abonnement facultatif : 2 francs

Français ! rien que Français !
V. DE LAPRADE.

LES ADHÉSIONS ET ABONNEMENTS

sont également reçus

38, Rue du Sergent-Blandan, LYON

Le mardi de chaque semaine
de 7 à 9 h. du soir

Compte rendu des Travaux du Comité

Réunion mensuelle du 17 juin 1902.

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Desbat, doyen d'âge.

Le scrutin est ouvert pour l'élection du Bureau (voir la constitution du Bureau à la fin de ce compte rendu).

M. Polonus, réélu à l'unanimité président, remercie en termes chaleureux ses collègues pour cette nouvelle marque de sympathie et souhaite ensuite la bienvenue à notre nouveau collègue, M. Bastergue.

CORRESPONDANCE

Il est donné lecture de la lettre suivante :

Paris, le 31 mai 1902.

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu me faire l'honneur de m'inviter à l'Assemblée générale annuelle de l'Union Patriotique du Rhône, qui a lieu demain, dimanche, au Cirque Rancy.

Je me serais fait un devoir de me rendre à votre appel si une circonstance particulièrement douloureuse ne m'en empêchait.

Pendant que vous serez réunis pour parler de vos travaux et pour rappeler la perte cruelle que votre Association a faite dans le cours de l'exercice en la personne de son regretté président, M. Félix Sanaoze, nous conduirons à sa dernière demeure un de nos vaillants compatriotes, un des héros du siège de Paris (1870-71), le sergent Hoff, dont le nom est synonyme de bravoure et de patriotisme.

J'aurai, sans doute, l'occasion de rappeler sur sa tombe ce que fut ce soldat « sans peur et sans reproche », quelles furent ses espérances qui sont les nôtres, et quelle foi robuste il avait dans les destinées de sa patrie mutilée.

Quelles que soient, en effet, nos opinions et les fluctuations de la politique, il nous faut conserver une confiance absolue dans l'avenir et dans la justice immanente qui, tôt ou tard, donnera satisfaction à nos justes et légitimes revendications.

C'est dans cet esprit que vous travaillez, que nous travaillons tous, dans nos patriotiques associations. Permettez-moi de vous en féliciter et de vous en remercier, ainsi que vos dévoués collaborateurs, au nom de la Fédération des Sociétés Alsaciennes-Lorraines qui vous envoie, par ma voix, l'expression de sa plus affectueuse sympathie et les vœux les meilleurs pour la prospérité de l'Union Patriotique du Rhône.

SANSBOEUF,

Président de la Fédération des Sociétés Alsaciennes-Lorraines de France et des Colonies.

DÉLÉGATIONS

M. Reybet, remplaçant M. Paufigue, excusé, rend compte de son mandat comme président de la fête de la Jeune France (8 juin). M. Kœnig parle de la fête de l'Éclair de Lyon (8 juin), que nos lecteurs trouveront relatée plus loin. M. Buisson a représenté notre Association au banquet de la Société fraternelle des Engagés Volontaires de 1870-71 (8 juin).

Notre président, M. Polonus, assistera au banquet des Tireurs du Rhône, le 29 juin.

Une délégation, sous la présidence de M. le Dr Chambard-Hénon, se rendra le 15 août à la fête d'inauguration du monument de Villefranche (1870-71).

DEMANDES DE PRIX

Un accueil favorable est réservé à la demande de l'Association des Sociétés de gymnastique de Lyon et du Rhône et de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers du 1^{er} Arrondissement (Fête au profit des sinistrés de la Martinique). Le Comité décide, en outre, d'offrir un prix à la Société des Tireurs du Rhône pour son concours du 29 juin prochain.

FÉLICITATIONS

Est acclamée une motion de félicitations et de remerciements à l'adresse de Mme et M. Balouzet, ainsi qu'à M. Lévine pour leur concours dévoué à la confection de notre drapeau.

La séance est levée à 10 heures.

COMPOSITION DU COMITÉ

Président : M. Polonus.

Vice-présidents : MM. Chambard-Hénon, Kœnig, Boucher et Hess.

Secrétaire général : M. Anstett.

Secrétaires : MM. Grand et Mazoyer.

Trésorier : M. Tricaud.

Trésorier-adjoint : M. Balouzet.

Trésorier des Plaques commémoratives : M. Hess.

Porte-drapeau : M. Reybet.

Membres du Comité : MM. Bal, Bastergue, Bleton, Bouvret, Braemer, Buisson, Buy, Chabot, Desbat, Drut, Dubuy, Gouverne, Jacquet, Landry, Laroche, Muselli, Paufigue, Rémond, Camille Roy.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 1^{ER} JUIN 1902

Quoique la date de cette Assemblée générale fût plus tardive que de coutume et malgré la coïncidence de notre réunion avec d'autres fêtes patriotiques, un grand nombre de nos amis sont venus entendre le compte rendu des travaux de l'année et applaudir aux efforts de nos jeunes gens dans la fête gymnique qui est un *clou* de cette solennité. Tous aussi tenaient à voir flotter, pour la première fois, le drapeau de notre Association.

M. le Préfet du Rhône s'était fait représenter par M. Perret, conseiller de préfecture ; M. le Gouverneur militaire avait délégué M. le colonel de Frey, du 10^e cuirassiers ; M. G. Compayré, recteur de l'Académie de Lyon, était venu en personne et nous témoignait ainsi, une fois de plus, l'incessant intérêt qu'il porte à notre œuvre. Étaient également présents : MM. le colonel Béranger, président de l'*Union fraternelle des officiers retraités* ; le lieutenant-colonel Parent, président du *Cercle militaire des officiers de réserve et de territoriale* ; Louis Parant, secrétaire général de l'*Union Patriotique de l'Ain*, accompagné d'une délégation de cette Association sœur ; Bron, président de la *Fédération des Sociétés d'anciens militaires* ; Bourchet, président du *Comité d'organisation du 16^e Concours de l'Association de gymnastique de Lyon et du Rhône*, à Oullins ; Jandriac, président de l'*Indépendante*, fanfare de trompettes ; Ephantin, trésorier de l'*Association de gymnastique de Lyon et du Rhône* ; M. P. Troncy, secrétaire du *Comité du Monument de Villefranche (1870-71)* ; Ehrhart, président de l'*Avenir* ; Jacob, vice-président des *Touristes Lyonnais* ; Mermillon, président de l'*Eclair* ; Fouillat, trésorier de la *Martiale* ; Sainte-Marie, président de la *Société lyonnaise de sauvetage* ; Vacheron, président de la *Fédération Colombophile*, etc., etc. ; de nombreux délégués des sociétés de tir, de gymnastique, de sauvetage, de colombophilie, d'anciens militaires.

Le Comité de l'*Union Patriotique du Rhône* était au grand complet ; le président, M. Polonus, était entouré des vice-présidents, MM. le Dr Chambard-Hénon, Kœnig, Boucher et Hess, MM. Anstett et Buisson, secrétaires généraux ; Grand et Paufigue, secrétaires ; Bal, Braemer, Buy, Desbat, Drut, Gouverne, Jacquet, Muselli, Reybet, Camille Roy, membres du Comité.

N'oublions pas la musique militaire du 96^e de ligne, sous l'artistique direction de M. Séga, qui prêtait son gracieux concours et rehaussait ainsi l'éclat de la solennité.

A deux heures, M. Polonus, président, ouvre la séance dans ces termes :

MESDAMES, MESSIEURS,

En ouvrant cette Assemblée générale annuelle, mon premier devoir est de vous unir à moi dans le souvenir ému et reconnaissant que j'adresse, au nom de tous, à mon cher prédécesseur et ami, à notre affectionné Sanaoze, si vivement regretté.

Je suis heureux de renouveler le témoignage de notre respectueuse gratitude aux représentants des autorités civiles et militaires, M. le colonel de Frey, délégué de M. le Gouverneur ; M. le conseiller Perret, représentant M. le Préfet ; MM. les colonels Béranger et Parent, et particulièrement à M. Compayré, recteur de l'Université de Lyon, qui veut bien nous honorer chaque année de sa présence et nous garder une précieuse amitié.

Merci à tous ceux qui s'intéressent à notre œuvre et nous donnent aujourd'hui une nouvelle preuve de leur éclatante et invariable sympathie, aux sociétés adhérentes et invitées, à l'*Union Patriotique de l'Ain*, aux sociétés de St-Etienne, aux nombreux amis qui nous entourent, à tous un cordial merci !

Nous avons reçu des lettres d'excuses de MM. les sénateurs Bouffier, Gourju, Millaud, MM. Augagneur, maire de Lyon, Auzière, procureur

général, le général Muzeau, Clédât, doyen de la Faculté des lettres, Isaac, président de la Chambre de Commerce, les capitaines Duchamp et Petit, Joseph Dubuisson, architecte, Ricard, maire de Saint-Genis-Laval, Canille Balleidier, délégué régional de la *Société française de secours aux blessés militaires*, Vermorel, président des *Anciens mobiles du canton de Villefranche*, Faurax, président du *Comité Lyonnais du Souvenir Français*, Oriol, Arbel, la *Valsonnaise*,

MM. Balouzet, Bouvret, Laroche et Bleton, retenus par l'Assemblée générale des *Vétérans des armées de terre et de mer*, de M. Chabot, absent par suite d'une mission pédagogique à l'étranger, de MM. Tricaud, Rémond, Landry et Dubuy, de M. Mazoyer, nommé juré en division supérieure au concours musical de Montélimar.

Je donne la parole à notre camarade Kœnig, vice-président, désigné pour vous présenter le compte rendu de l'année 1901-1902.

COMPTE RENDU ANNUEL

par M. KœNIG, vice-président

MESDAMES, MESSIEURS,

La perte cruelle et inattendue de notre ami Sanaoze, si étroitement attaché à tous les événements de notre vie sociale, a creusé dans nos rangs un vide bien douloureux, mais malgré notre deuil inconsolable, nous avons trouvé une somme de réconfort et d'espoir dans la manifestation considérable des sympathies qui se sont renouvelées, comme un hommage suprême à notre président, et nous ont encouragés à continuer sans faiblesse et dans le même sentiment de loyauté notre œuvre d'éducation nationale.

Le plus bel éloge que nous puissions décerner à la mémoire de notre ami, c'est d'avoir montré que l'institution fondée et poursuivie en commun, cimentée par une union parfaite entre tous ses collaborateurs, est assurée de garder une vitalité toujours grandissante et d'affirmer l'élévation de son but par la pérennité de son fonctionnement.

Notre illustre Victor Hugo, dont le centenaire vient d'éclairer l'aube du nouveau siècle, a décrit dans des vers magnifiques la marche de la caravane humaine sur la route du progrès indéfini :

.....
L'un porte le drapeau, les autres portent l'arche.
Ils s'arrêtent rêveurs, attentifs, haletants,
Puis repartent. En route ! ils s'appellent, ils s'aident,
Ils vont.....

.....
A chaque étape un guide accourt à leur rencontre.
.....

.....
Plus ils vont, plus la Foi les pousse et les exalte.
.....

En effet, les hommes passent, leurs actions restent ! Heureux ceux dont le souvenir demeure comme l'expression même du dévouement, de la bonté et du patriotisme.

Toutes proportions gardées, l'*Union Patriotique du Rhône* n'est-elle pas formée à l'image de la France elle-même, et comme l'enfant répond à l'appel de sa mère, ne marche-t-elle pas sur ses traces, d'un pas ininterrompu, vers un fier idéal d'unité et de grandeur morale ?

A l'heure actuelle, déplorons ensemble, avec toute la famille française, le terrible malheur qui assombrit la Patrie, si affligée par le désastre de la Martinique, et dans un élan irrésistible de solidarité, unissons-nous à nos frères de Saint-Pierre et de Fort-de-France pour les consoler, les aider, les relever de leurs ruines.

Tout en se maintenant à son rang modeste et sans jamais exagérer son rôle, notre Association a la conscience des services qu'elle peut rendre au pays : c'est la meilleure récompense de ses efforts.

Elle a placé à sa tête, au poste d'honneur laissé par notre ami disparu, un homme dont l'existence se résume dans le mot devoir, son premier vice-président.

M. Polonus, le doyen de nos Sociétés patriotiques et philanthropiques lyonnaises, tout récemment promu au grade d'Officier de l'Instruction publique, à l'occasion des noces d'argent de la *Société de tir de l'armée territoriale* qu'il a fondée en 1871.

Nous remercions notre président d'avoir bien voulu céder à nos pressantes instances en acceptant ces nouvelles fonctions qui couronnent une carrière aussi bien remplie que la sienne.

A l'issue de cette Assemblée, l'*Union Patriotique du Rhône* aura l'honneur de recevoir son drapeau des mains de M. le colonel Béranger, président de l'*Union Fraternelle des Officiers retraités*.

Une souscription ouverte sur la proposition de notre collègue, M. Dubuy, nous a permis de doter notre Association de cet emblème.

Nous devons remercier chaleureusement celui d'entre nous qui s'est appliqué avec tant de dévouement à l'établissement de notre drapeau, M. Balouzet, et nous ajouterons à ces remerciements bien mérités ceux que nous sommes heureux de présenter au peintre lyonnais, Théodore Lévine, ancien légionnaire de 1870-1871, dont le talent a orné ces trois couleurs du groupe symbolique de Pagny.

Nos délégations ont été importantes et nombreuses au cours de l'année 1901-1902. Jugez-en par la nomenclature abrégée des Sociétés aux invitations desquelles l'*Union Patriotique du Rhône* a répondu :

Jeune France, Tireurs du Rhône, Vétérans des Armées de terre et de mer (10^e section, Lyon), remise de drapeaux aux sections d'Anse (825^e), de Villeurbanne (850^e), de Caluire 954^e), d'Oullins (1154^e), de Belleville (126^e), d'Ecully (1511^e), *Association de gymnastique de Lyon et du Rhône*, (9^e concours à Fontaines, sous la présidence de M. le Ministre de la Marine), *Eclair de Villeurbanne, Epée de Roland, Enfants de l'Avenir, Combattants du canton de Crémieu, Tir de Lyon, Coloniaux du canton de Villefranche, Croix Rouge* (manœuvres du service de santé), *Française, Volontaires de 1870-1871, Monument Anstett, Tir de l'armée territoriale* (noces d'argent), *Harmonie Lyonnaise* (fête des chanteurs de Strasbourg), *Avant-Garde de Lyon, Fédération des Sociétés d'Anciens Militaires, Avant-Garde de Villefranche, Souvenir Français* (inauguration des monuments destinés à l'ensevelissement des soldats de la garnison de Lyon décédés au cours de leur service militaire), *Mobiles du Rhône et du canton de Vaugneray, Avenir de Lyon, Touristes Lyonnais* (section centrale), *Société de gymnastique d'Oullins, Union des Professeurs d'escrime, Eclair de Lyon, Anciens Elèves de Joinville, Alsace-Lorraine* (gymnastique) de Lyon, etc., etc., et bientôt à l'inauguration du monument des Combattants du canton de Bourgoin, annoncée comme très prochaine.

Parmi ceux de nos collègues qui ont le plus souvent représenté l'*Union Patriotique du Rhône* dans ces multiples solennités ou réunions, nous devons citer en première ligne, MM. Chabot, Balouzet, Boucher, Mazoyer, Paufigue, Reybet, etc., etc., en leur adressant nos bien cordiaux remerciements.

Conformément à ses statuts, l'*Union Patriotique du Rhône* a accordé des encouragements sous forme de souscriptions, objets d'art, armes, médailles, volumes ou diplômes à diverses sociétés. Citons-en quelques-unes :

Société de gymnastique d'Oullins, Société de tir de Valsonne, Tir de Lyon, Patrie (gymnastique), *Alerte, Tir de l'Armée territoriale, Anciens du 98^e, Eclair de Villeurbanne, Stéphanoise, Avenir de Lyon, Association de gymnastique de Lyon et du Rhône, Française, Coloniaux de Villefranche, Eclair de Lyon* (acquisition d'un drapeau), *Enfants de l'Avenir, Hospitalité de nuit, Association Alsacienne-Lorraine* (Arbre de Noël), *Enfants du Rhône, Touristes Lyonnais* (section centrale), *Avant-Garde de Villefranche, Carabiniers de Givors, Jeune France*, etc., etc.

Sur cette liste, jamais assez étendue, à notre gré, figure depuis de longues années notre souscription annuelle affectée à la délivrance d'un prix à l'étudiant le plus méritant d'une des quatre Facultés de l'Etat; nous encourageons également l'*Union Sportive du Lycée Ampère*; enfin, en 1902, dans cet ordre d'idées, une souscription de 50 francs a été versée à la

des Ecoles de la ville de Lyon, pour l'œuvre si bien-faisante des *Enfants à la montagne*.

L'*Union Patriotique du Rhône* a appelé à nouveau la bienveillante attention des pouvoirs publics sur la *Fédération Colombophile de Lyon*, utile auxiliaire de la défense nationale et dont les persévérants labours, si onéreux pour chacun de ses membres, ne sont malheureusement pas assez mis en lumière.

Sur la demande de l'un de nos adhérents, nous avons aussi obtenu de M. Vautier, maire de Bazeilles, l'assurance que certains faits de mercantilisme, à nous signalés, ne se reproduiront plus et que la visite à la célèbre maison des Derniers Défenseurs est maintenant dégagée de toute espèce d'entrave.

Nous signalons avec joie à cette Assemblée la féconde et louable initiative des sections de *Vétérans des Armées de terre et de mer* qui, au nombre d'une trentaine, réunies à notre siège social, le dimanche 25 mai, ont jeté les bases d'une fédération départementale, destinée à avoir les meilleurs résultats pour l'avenir d'une œuvre où la mutualité s'allie si bien aux souvenirs de la confraternité d'armes.

L'*Association de gymnastique de Lyon et du Rhône* donnera, cette année, son 10^e Concours annuel à Oullins; nous la voyons avec plaisir conserver, sur son programme, la marche, la natation et le tir. Nous la félicitons surtout d'avoir obtenu, pour la deuxième fois, de M. le Ministre de la guerre, une allocation de 20.000 cartouches modèle 1879, mais nous remercions en même temps et chaleureusement son dévoué président, le Dr Chambard-Hénon, dont la recommandation personnelle auprès du Chef de l'Etat vaut à notre Association départementale de gymnastique de tels encouragements.

Comme délégué de la *Fédération des Sociétés Alsaciennes-Lorraines* à Lyon, je suis heureux de vous donner de bonnes nouvelles de la souscription ouverte en faveur du monument qui sera érigé en l'honneur des Alsaciens-Lorrains morts pour la France en 1870-1871 et depuis, dans les guerres coloniales. Cette souscription dépasse présentement 100.000 francs et le moment approche où nous pourrions rendre aux Français d'Alsace-Lorraine l'hommage qu'ils méritent.

Lorsque nous parlons de cette terre sacrée qui vibre toujours de sentiments français, notre pensée va d'elle-même au lambeau de territoire conservé à la France par la vaillance des enfants du Rhône, notre cœur ému évoque Belfort!

Pour la première fois, en novembre dernier, l'*Union patriotique du Rhône* a pu joindre une délégation au cortège impressionnant des sociétés belfortaines qui se rend tous les ans, en commémoration d'un anniversaire fidèlement observé, dans ce cimetière du Vallon, où reposent tant de mobiles du Rhône, jeunes gens fauchés à la fleur de l'âge, que pleurent depuis trente ans leurs familles.

C'est là, dans ce cimetière, asile silencieux de ces héros ignorés, — comme sur les champs de bataille de Nuits, de Paris ou de Dijon, de Reichshoffen ou de Metz, partout enfin où les soldats de la France, où les enfants de Lyon et du Rhône ont versé le tribut de leur sang, c'est là que chacun comprend combien est belle, combien est nécessaire, combien est juste l'idée de la création des Plaques Commémoratives entreprise par notre Association.

Oui, disons-le hautement, cette œuvre vous fait le plus grand honneur, à vous tous, adhérents et souscripteurs, à vous, nombreuses Sociétés ou corporations, qui nous avez puissamment aidés à la fonder, à la propager, et qui contribuerez, nous en sommes certains, à l'achever, à l'étendre à tous nos chefs-lieux de canton.

Depuis l'inauguration de Saint-Symphorien-sur-Coise, 2 juin 1901, et malgré une conférence donnée avec succès, à Belleville, le 11 août suivant, l'*Union patriotique du Rhône*, en raison des circonstances spéciales que nous avons traversées cette année, n'a pu installer de nouvelles plaques.

Nous allons incessamment reprendre cette campagne, momentanément suspendue, et tout nous fait présager que bientôt de nouveaux noms de cantons s'ajouteront à la série importante des inaugurations déjà accomplies.

Nous nous baserons, pour réussir, sur la sympathie de l'opinion publique acquise de longue date à cette création; nous comptons en particulier sur l'appui de tous nos adhérents et amis, et spécialement sur le concours de la Presse lyonnaise sans exception.

En faisant appel à sa publicité large et sans réserve, nous la prions encore une fois de retenir que l'*Union patriotique du Rhône* composée de fermes et sincères républicains, n'a jamais constitué une combinaison politique, encore moins une entreprise électorale. Notre Association s'est toujours abstenue avec un soin scrupuleux de participer, en quoi que ce soit, aux agitations de la rue ou au tumulte du Forum. Sa volonté énergique est de se tenir fidèlement à la stricte réalisation de son programme ouvert à toutes les bonnes volontés.

De plus, si elle avait à se justifier d'être dans la bonne voie, ne pourrait-elle s'en référer uniquement aux récentes paroles du vénéré M. Loubet, président de la République, paroles prononcées à Brest et à Dunkerque, lors de son triomphal voyage en Russie et en Danemark.

Le Chef de l'Etat n'a-t-il pas dit que « nos querelles intérieures sont plus apparentes que profondes et que l'éloignement en fait bien comprendre la vanité. »

N'a-t-il pas ajouté enfin « qu'une obligation s'impose à tous, c'est de travailler, fermement unis, au développement moral et matériel de la patrie, et que, pour atteindre ce but, l'union de tous les bons citoyens est nécessaire. »

C'est sur ces éloquents conseils, empreints d'une haute sagesse et émanant d'une voix aussi autorisée, que l'*Union patriotique du Rhône* croit devoir clore ce compte rendu de l'année écoulée.

Vive la France! Vive la République!

De nombreux applaudissements montrent à notre dévoué vice président combien son compte rendu a été remarqué. En redisant encore une fois ce qu'a été l'*Union Patriotique du Rhône* et ce qu'elle veut être, M. Kœnig a été bien inspiré. Le public a ratifié, par ses marques d'approbation, cette déclaration si nette.

ÉLECTIONS

Conformément aux statuts, il a été procédé au renouvellement partiel des membres du Comité de l'*Union patriotique du Rhône*. Ont été réélus :

MM. Anstett, Buy, Desbat, Dubuy, Grand, Gouverne, Laroche, Mazoyer, Rémond.

Membre nouveau : M. Bastergue, président de l'*Harmonie lyonnaise*, président d'honneur des *Mobilés du canton du Bois-d'Oingt*.

FÊTE GYMNIQUE

Puis a lieu la fête gymnique. N'insistons pas sur cette partie du programme, non parce qu'elle ne le mérite pas, mais parce que nous serions obligés de répéter ce qui a été dit les années précédentes. Remarquons toutefois que la précision des mouvements devient de plus en plus grande. On ne constate aucun accroc, aucune longueur. Tous les jeunes gens qui ont pris part ont droit aux éloges que ne leur a pas marchandés le public, sans oublier le moniteur général de la fête, M. Blanc, qui a su donner cette vive allure aux divers exercices.

M. Polonus remet, en terminant, à M. Blanc, moniteur général et à M. Jandriac, président de l'*Indépendante*, fanfare de trompettes, une médaille en souvenir de leur précieux concours.

LA REMISE DU DRAPEAU

Les drapeaux viennent se grouper autour de la tribune. M. le colonel Beranger, prenant le drapeau de notre Association, s'exprime ainsi :

Au nom de l'*Union Fraternelle des Officiers en retraite*, dont j'ai l'honneur d'être le Président, je remercie le colonel Polonus de m'avoir choisi pour remettre ce drapeau à l'*Union Patriotique du Rhône*. Je suis heureux et fier d'être le premier à lui rendre hommage.

Les officiers en retraite, Messieurs, c'est le passé; vous, vous êtes l'avenir.

Mes vieux camarades ont fait flotter les trois couleurs en Algérie, en Crimée, en Italie, en Chine, au Mexique.

Après ces gloires, ils ont connu les revers, mais ils ont maintenu haut l'honneur du Drapeau. Vos pères ont eu aussi leur part de douleurs et de gloire et, chaque année, une délégation de Lyonnais accomplit son pieux pèlerinage au cimetière des mobiles du Rhône tués ou morts pendant le siège de Belfort. Plus tard, nos soldats ont promené vaillamment le Drapeau tricolore au Tonkin, au Dahomey, à Madagascar, au Soudan, etc. Ils l'ont fait briller d'un nouveau lustre et ont ainsi contribué à fonder notre nouvel empire colonial. Ils ont versé un peu de baume sur la plaie de 1870.

A vous, jeunes gens, que vous réserve l'avenir? Nul ne peut le prévoir; mais, ayez confiance Groupez-vous, la main dans la main, autour du Colonel qui est à votre tête. Elevez vos cœurs et exercez vos muscles. Puissions-nous, nous autres, les vieux, vivre encore assez longtemps pour applaudir à vos succès. Vive la France!

M. le président, en recevant l'étendard aux trois couleurs, répond ainsi aux paroles qui viennent d'être prononcées.

Mon colonel,

Je vous remercie du grand honneur que vous faites à l'*Union patriotique du Rhône* en remettant à son président l'emblème sacré de la patrie.

Comme vous l'avez rappelé avec éloquence, le drapeau tricolore porte, dans ses nobles plis, le passé et l'avenir; il engendre l'abnégation et l'héroïsme, le courage civil et le courage militaire.

Fidèle à ses traditions et à son but, l'*Union patriotique du Rhône* gardera toujours au plus profond du cœur le culte de la France et de la République!

Une ovation chaleureuse est faite à notre président qui, se tournant devant le porte-drapeau, debout à ses côtés, s'exprime ainsi :

Nul plus que vous n'était digne, mon cher camarade Reybel, de la mission qui vous est confiée, de porter haut et ferme le drapeau de l'*Union patriotique du Rhône*.

Jurons de le conserver précieusement et de lui rendre toujours les honneurs qui sont dus au drapeau national.

Vive la République!

La section des Touristes lyonnais présente les armes : les trompettes sonnent « au drapeau » et la cérémonie se termine par la *Marseillaise*, exécutée par la musique militaire. Tous écoutent notre chant national debout et tête nue.

Le Drapeau de l'*Union Patriotique* est ensuite reconduit à notre siège social par la section des Touristes, en armes, précédés de tambours et de clairons.

Fêtes et réunions de Sociétés

La remise du drapeau à l'Eclair de Lyon

Cette solennité a eu lieu le dimanche 8 juin, au Parc des Amis de l'Instruction, à Vaise, avec le concours des Sociétés l'*Echo de Vaise*, l'*Eclair*, de Villeurbanne et la *Patrie*, de Saint-Rambert.

Après la distribution des prix, M. Kœnig, qui présidait la fête, a pris la parole. Le privilège d'une vieille amitié m'a valu, dit-il, la faveur d'occuper à cette fête une place choisie, et il a remercié en son nom et au nom de l'*Union Patriotique du Rhône*.

Notre délégué a retracé l'historique de l'Eclair de Lyon, et tout d'abord il a fait revivre la fête du 5 septembre 1886, qui avait pour cadre une cour d'entrepôt ombragée d'arbres, sise, 46, quai de Serin. C'est à cette fête que l'Eclair reçut, des mains de notre ancien président, J-Ph. Anstett, son premier étendard.

Avec un langage simple et impressionnant, ce grand Alsacien à cheveux blancs nous présenta le drapeau, qu'il serrait entre ses bras déjà roidis par la paralysie; puis, en dirigeant la lance vers la Saône, il rappela les relations si développées qui existaient autrefois entre Lyon et Strasbourg par le canal du Rhône au Rhin, alors que la gare d'eau de Vaise abritait souvent de nombreux bateaux venus d'Alsace. Mais l'émotion fut plus forte que sa volonté, ses yeux se mouillèrent de larmes et il ne put que répéter son geste expressif qui voulait tout dire.

Ce noble patronage devait porter bonheur à l'Eclair.

Quelque temps après, d'un seul bond de ses jarrets déjà vigoureux, et se servant du pont Mouton comme planche d'appel, l'Eclair franchit la Saône et vint s'installer sur la rive droite, dans ce laborieux quartier de Vaise, où se fonda définitivement sa renommée par des succès toujours grandissants, obtenus dans les 21 concours auxquels la Société a pris part, en France ou à l'étranger, et dont M. Kœnig fait l'énumération.

Notre délégué félicite la Société de sa fidélité à la pratique du simultané; il la félicite aussi de l'esprit de bonne camaraderie qui en fait comme une grande famille unie et compacte à laquelle il est heureux d'appartenir.

Ne pouvant rendre un hommage personnel à tous ceux qui se sont dévoués à assurer la prospérité de l'Eclair, — ils sont légion, — M. Kœnig cite pour le côté administratif les amis Blacher, Orbet, Mermillon, Bossy, Buisson, Rivoire, Fournel, Blanc, Chantemesse, Poncelet, Marlin, Lebeau, Mercier, etc.; pour le côté technique, les moniteurs ou gymnastes, Dumas, Payen, Paquet, Gillet, Giraud, Chollet, Steh in, Lœtler, etc., etc. Il remercie également le président d'honneur, M. Tholleron, et MM. Gillet, Madiot et Barqui, membres d'honneur, ainsi que les membres honoraires.

M. Kœnig termine en faisant appel aux nombreuses familles présentes pour maintenir à l'Eclair sa vitalité éprouvée par une brillante carrière de dix-sept années.

Après cette causerie tout amicale, très applaudie par la nombreuse et sympathique assistance, notre vice-président fait la remise du drapeau dans les termes suivants :

CHER DRAPEAU,

Toi qui signifies unité, honneur, intégrité de la Patrie — comme aussi liberté et progrès social !

Ainsi que l'arc-en-ciel après l'orage, tes couleurs représentent la concorde entre les Français; elles symbolisent aussi la paix entre les nations, mais la paix digne, respectueuse du droit et de l'équité, et non celle de Francfort ou du Transvaal, toujours incertaine et douteuse !

C'est avec une confiance mêlée de joie que je te remets aux mains de notre dévoué camarade Mermillon, président de l'Eclair de Lyon, car je connais les sentiments de fierté patriotique et républicaine avec lesquels il te reçoit.

A son exemple, les gymnastes sauront te faire honneur, et comme ton prédécesseur, le drapeau de 1886, ils l'ornent des verts trophées de chêne et de laurier, conquis dans nos tournois pacifiques où se forment les citoyens libres et les soldats toujours prêts au devoir !

Vive la France ! Vive la République !

M. Mermillon remercie cordialement M. Kœnig, l'Union Patriotique et les sociétés présentes; puis un vin d'honneur est offert dans le parc et un superbe défilé termine cette charmante réunion.

Un Discours de M. Theuriet

M. André Theuriet, de l'Académie française, a présidé, le 22 juin, la distribution des prix décernés aux jeunes filles de l'orphelinat du Vésinet.

Cet orphelinat, on le sait, est une création de la Société de protection des Alsaciens-Lorrains demeurés français.

M. André Theuriet a prononcé un discours très applaudi. En voici quelques passages :

Ce pays des Vosges, lorsque je l'ai visité pour la première fois, était encore tout entier français et je me souviens, avec une émotion toujours aussi vive, de l'impression de beauté que je reçus de lui.

Un matin, je gravissais, à pied, les contreforts qui dominent la vallée de Munster; devant moi cheminaient, alertes, cinq ou six jeunes filles coiffées comme vous du papillon noir; peut-être parmi elles, se trouvait-il quelques-unes de vos aïeules ? La seille de sapin sur l'épaule, tenant en main une sorte de long peigne de bois, elles allaient dans les hautes clairières, récolter la brimbelle, ce fruit violet de l'airielle myrtille, dont on fait là-bas une liqueur tonique et des tartes savoureuses; tandis que les jeunes vosgiennes

vendangeaient les brimbelles, moi-même, songeant aux idylles virgiliennes, je cueillais les baies juteuses. J'en goûtais la saveur parfumée et, le cœur joyeux, je m'enorgueillissais de ce que cette terre d'Alsace fut nôtre. Elle ne l'est plus.

J'ai repassé par ces mêmes sentiers de la montagne vingt ans après. Le ciel était toujours radieux, la forêt toujours embaumée et foisonnante de fruits sauvages, la plaine ondulait toujours plantureuse et semée de villages jusqu'au Rhin; mais le souvenir amer de la conquête avait jeté une brume de deuil sur toute cette beauté.

André Theuriet a terminé son discours par ces émouvantes paroles :

Comme la liqueur, confectionnée avec les brimbelles des Vosges, conserve longtemps sa sève et ses vertus toniques, gardez en votre âme l'amour de l'Alsace-Lorraine et, que ce soit pour vous un cordial salubre et réchauffant. Si l'on n'emporte pas sa patrie à la semelle de ses souliers, on en emporte du moins le culte en son cœur. La patrie est au dedans de nous, elle est dans la foi, dans les coutumes, dans l'accent du pays natal, dans les chants populaires transmis de générations en générations et dont la musique familière nous a bercés. Elle revit avec la mémoire des frères et des mères qui se sont exilés pour rester français.

Que l'image de la Patrie se dresse toujours devant vos yeux ! Pensez-y aux heures de tristesse et aux heures de joie, pendant vos travaux et pendant vos jeux. Cette tutélaire pensée vous inspirera le désir de rester dignes de votre pays d'origine, de tant d'artistes, de tant de braves soldats; alors vous vous efforcerez de devenir, à votre tour, des ouvrières industrielles, des épouses vaillantes, des mères dévouées, en un mot, de vraies femmes de France.

Les Fêtes du Mans

Nous avons réservé la plus grande partie de ce Bulletin à notre Assemblée générale du 1^{er} juin; aussi ne pouvons-nous, comme nous l'aurions voulu, donner un compte rendu de la 28^e Fête fédérale de gymnastique qui a été célébrée avec un grand éclat au Mans, les 22-23 juin.

Les journaux quotidiens nous ont appris que, parmi les décorations remises par M. Loubet, président de la République, qui présidait cette solennité, figure notre collègue, M. D. Kœnig, promu au grade d'officier de l'Instruction publique, comme ancien vice-président de l'Union des Sociétés de gymnastique de France.

Nous adressons à notre ami, au nom de tous, nos cordiales et affectueuses félicitations.

Le Concours Musical de Turin

Un de nos amis, de retour de Turin, nous fait un récit enthousiaste des fêtes qui ont accompagné, dans la capitale du Piémont, la célébration du Concours musical, les 28, 29, 30 juin.

L'arrivée de la musique de la Garde Républicaine (Chef M. Parés), qui était inscrite au Concours, comme musique d'honneur, a été signalée, entre toutes, par des manifestations populaires d'une extrême sympathie, et nous devons en être fiers pour notre pays.

Notre région y comptait des Sociétés de Lyon, Chambéry, Annecy, Grenoble, Nice, Marseille, Roanne, Mâcon, Villefranche-sur-Saône, Autun, etc., etc. La ville de Lyon a été représentée avec honneur à ces solennités par la Fanfare Lyonnaise, et l'Harmonie Lyonnaise.

Nos Sociétés lyonnaises ont remporté de brillants lauriers et avec la Garde Républicaine, elles ont pris part au Concours d'Excellence qui a été donné au Théâtre Victor-Emmanuel.

Au Jardin de la Citadelle, parmi les morceaux du programme qui a suivi le Festival, on remarquait le *Salut à la France*, de Polzeri, directeur du Conservatoire de Turin, exécuté par 500 voix et accompagné par la Garde Républicaine.

Nous sommes heureux, en particulier, de féliciter de leur succès nos Sociétés de Lyon, et notamment notre nouveau collègue, M. Bastergue, président de l'Harmonie Lyonnaise, et sa phalange artistique.

Revue de la Presse

Les Fortifications Allemandes sur nos Frontières



Il se produit, depuis quelques années, à petits coups, d'une manière insensible en quelque sorte, un profond revirement dans les doctrines militaires allemandes.

La chose nous intéresse directement, car l'évolution en question se manifeste le long de notre frontière de l'Est. Elle vaut donc la peine d'être étudiée de près.

Après 1870, et jusqu'à une date rapprochée de nous, l'état-major allemand, envisageant l'éventualité d'une guerre avec la France, n'avait qu'une seule et unique formule : l'offensive à tout prix, et, pour affirmer d'une façon tangible cette tendance au « vorwärts ! », il affichait un suprême dédain pour les fortifications de toute nature, en particulier pour le système des forts d'arrêt. Dieu sait de quels sarcasmes ces messieurs de la « grosse Bude » (du grand état-major) ont accablé, jadis, la « muraille de Chine » dont s'entourait le voisin de l'Ouest, dépourvu cependant de toute frontière naturelle.

Cette plaisanterie, fréquemment reproduite et propagée dans la manière quelque peu lourde, spéciale aux Allemands, a continué jusqu'à l'époque du ministère Boulanger. A partir de là, elle est devenue plus rare et, en même temps, on a constaté l'apparition sur certains points, à Sarrebourg, par exemple, de quelques travaux de défense. A la même époque, des localités jusqu'alors dépourvues de troupes recevaient des garnisons nombreuses.

Un peu plus tard, on apprenait que le génie militaire allemand faisait une masse d'ouvrages en terre sur la rive droite de la Nied française, organisait défensivement les bois de cette région, les perceait dans tous les sens et y créait des points d'eau.

Plus récemment encore s'effectuait la construction des ouvrages de Molsheim, appelés à barrer la vallée de la Bruche et la ligne de Schlestadt à Saverne, laquelle aurait permis à l'occasion d'amener le matériel destiné au siège de Strasbourg.

A peine les ouvrages de Molsheim étaient-ils achevés, baptisés (grave détail pour les Allemands) et armés que, déjà, les ingénieurs militaires annonçaient de nouveaux travaux entre Metz et Thionville et au Sud de la première de ces villes, en même temps qu'ils complétaient la défense de la deuxième. Puis est survenue la fameuse affaire qui — pour ainsi dire inaperçue en France — a provoqué un mouvement d'opinion aussi considérable que légitime en Suisse : l'affaire des fortifications sur le haut Rhin, qui est non seulement très gênante pour ce dernier pays, mais qui constitue de plus une violation flagrante des traités de 1815.

Soit dit en passant, la Suisse avait jeté feu et flamme, en 1883, lorsque nous avions manifesté l'intention de fortifier le mont Vuache. Moins scrupuleux que nous, les Allemands, s'en tenant à la lettre et non à l'esprit des traités susnommés, ont laissé crier et... ont tranquillement poursuivi leurs travaux, mais en procédant à rebrousse-poil. Voici la chose. Ils veulent construire le long de la Forêt Noire une série d'ouvrages destinés à arrêter net une offensive française partant de Belfort. Leur projet comporte la construction d'une tête de pont à Vieux-Brisach, autrement dit la transformation des deux Brisach en une double

tête de pont analogue à celles qu'ils ont déjà plus en avant, à Strasbourg-Kehl, Mayence-Kastel, Cologne-Deutz, et, de plus, tout un système de forts d'arrêt maillonnant toutes les voies pénétrant à travers la Forêt-Noire dans l'Allemagne du Sud. Cette ligne de forts doit s'étendre depuis Müllheim jusqu'au Tullinger-Berg, montagne qui domine à 5 kilomètres seulement, la ville de Bâle. Or, le génie militaire allemand ayant commencé ses études sur ce dernier point, au mois de décembre 1901, les journaux suisses poussèrent un cri d'alarme. Le gouvernement fédéral intervint auprès du chancelier de l'empire allemand qui répondit : « Les inquiétudes des Suisses se comprennent, mais ils doivent reconnaître aussi que l'obligation de veiller à sa propre conservation force l'empire allemand à compléter son armement sur tous les points où il offre des lacunes. Or, notre frontière du Sud est tout entière ouverte à une attaque de l'ennemi ».

A la suite de ceci, les journaux suisses ne dirent plus rien. D'autre part, l'autorité allemande imposa silence à la presse badoise et interdit de publier quoi que ce fût sur les constructions projetées. Notification de ceci fut faite aux intéressés par circulaire et par « avertissement personnel ». En d'autres termes, les rédacteurs responsables furent mandés aux chefs-lieux de district et comparurent devant les préfets qui, sur l'ordre exprès de l'empereur, leur rappelèrent l'article 92 du code pénal de l'empire et les peines prévues pour la divulgation des secrets d'Etat. De plus, dans chaque commune le même avertissement fut donné, par voie de publication, aux habitants.

Mais le résultat pratique de ceci ?

Le résultat pratique, le voici. Pour l'instant, quelques centaines d'ouvriers travaillent, depuis trois mois, à l'érection d'un fort avec batteries annexes sur l'Isteiner-Klotz. Ces équipes d'ouvriers sont gardées par une compagnie du 114^e d'infanterie, qui les empêche de communiquer avec les étrangers et qui interdit à ceux-ci l'accès des chantiers. D'autres équipes amorcent la construction d'un gros ouvrage à Bellingen, et d'un système d'ouvrages au-dessus de Müllheim, point de passage très important.

Done, au lieu de commencer leurs travaux par le Sud, les Allemands font d'abord ceux du Nord, quitte à clôturer par le Tüllinger-Berg. Les Suisses recevront quelques bonnes paroles et... le tour sera joué.

Très préoccupées d'assurer le secret à leurs travaux, les autorités allemandes — toujours enclines à railler notre méfiance et notre crainte des espions — ont ordonné de retirer les permis et d'annuler tous les baux de chasse obtenus ou contractés par des étrangers (Au dire de certaines feuilles, cette mesure vise tout particulièrement les « nombreux officiers français qui viennent chasser dans le grand-duché de Bade et qui en profitent pour étudier à fond le terrain ». Il est probable que la feuille en question serait bien embarrassée au cas où on la traiterait poliment en demeure de citer les noms de ces chasseurs-là).

Bref, il y a douze ou treize ans, les Allemands avaient, sur tout le développement de la frontière française, deux grandes forteresses : Metz et Strasbourg, et trois petites : Thionville, Neuf-Brisach, et, en deuxième ligne, Bitché. Aujourd'hui, depuis la frontière du Luxembourg jusqu'à Bâle, ils ont ou vont avoir, d'ici quelques mois : le fort de Königsmachern, Thionville avec ses forts avancés, les forts d'arrêt d'Illingen, de Guenrange, de Saulny, Metz, les forts de Saint-Blaise et de Sommy, la ligne fortifiée de la Nied, avec les points d'appui de Courcelles, Adaincourt et Baronville. De là jusqu'à Sarrebourg, c'est la région dite des étangs, impraticable à une armée. Viennent ensuite les ouvrages demi-permanents de Sarrebourg, les Vosges, dont tous les débouchés sont gardés par les ouvrages de Molsheim, puis Strasbourg, Neuf-Brisach et, enfin, les forts d'arrêt de Müllheim, Bellingen, Istein et — tôt ou tard — du Tüllinger-Berg.

Voilà le fait brutal.

Ajoutons qu'au budget de cette année figurent sous des rubriques plus ou moins vagues, des crédits s'élevant à un total de vingt millions de francs et destinés, évidemment, aux travaux à effectuer sur le haut Rhin et autour de Thionville.

De ce qui précède, nos lecteurs déduiront ce qu'ils voudront, mais ils n'empêcheront pas l'éclosion en masse de ces fortifications d'être le symptôme d'un changement radical dans les projets d'opérations des Allemands, changement dû probablement à des motifs de politique générale européenne.

(Le Journal).

Le Gérant : Auguste Hess.

Imp. P. LEGENDRE et Cie, anc. Maison A. Wallener, Lyon

